935 (2017-2018) — N° 2

PARLEMENT WALLON

SESSION 2017-2018

16 NOVEMBRE 2017

MOTION

déposée en conclusion de l'interpellation de Monsieur Daele à Monsieur Di Antonio, Ministre de l'Environnement, de la Transition écologique, de l'Aménagement du Territoire, des Travaux publics, de la Mobilité, des Transports, du Bien-être animal et des Zonings, sur « l'impartialité dans l'octroi des subsides accordés par Monsieur le Ministre » *

TEXTE ADOPTÉ EN SÉANCE PLÉNIÈRE

5e session de la 10e législature
* Voir Doc. **935** (2017-2018) — No 1

site internet : www.parlement-wallonie.be
courriel : courriel@parlement-wallonie.be

TEXTE ADOPTÉ EN SÉANCE PLÉNIÈRE

MOTION

déposée en conclusion de l'interpellation de Monsieur Daele à Monsieur Di Antonio, Ministre de l'Environnement, de la Transition écologique, de l'Aménagement du Territoire, des Travaux publics, de la Mobilité, des Transports, du Bien-être animal et des Zonings, sur « l'impartialité dans l'octroi des subsides accordés par Monsieur le Ministre »

Le Parlement de Wallonie,

Ayant entendu l'interpellation de Monsieur Daele à Monsieur Di Antonio, Ministre de l'Environnement, de la Transition écologique, de l'Aménagement du Territoire, des Travaux publics, de la Mobilité, des Transports, du Bien-être animal et des Zonings, sur l'impartialité dans l'octroi des subsides accordés par Monsieur le Ministre, ainsi que le débat qui a suivi, passe à l'ordre du jour.